

F-Toulouse: satellite earth stations

OJ S 172/2012 07/09/2012

Contract award notice

Supplies

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Centre national d'etudes spatiales (CNES)

Postal address: Etablissement de Toulouse - 18 avenue Edouard Belin

Town: Toulouse Cedex 9

Postal code: 31401

Country: France

For the attention of: Marielle Caranana, service installations Sol

E-mail: marielle.caranana@cnes.fr

Telephone: +33 561281705

Fax: +33 561281404

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <http://www.cnes.fr>

I.2. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.3. Main activity

Other: Recherche-développement scientifique

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title

Développement du système antenne de la "composante station" du projet Cormoran du CNES.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system (DPS)

II.1.4. Short description of the contract or purchase(s)

Pour satisfaire les besoins des missions satellites en exploitation, le CNES développe et met en œuvre des stations de poursuite, de contrôle (fonction télécommande) et de réception des données de télémesures (de servitudes comme de charges utiles) partagées par les projets et réutilisables par les missions futures.

Le développement des stations de poursuite Cormoran répond à un double besoin:

— Le renouvellement des moyens du CNES (actuel « réseau 2 GHz ») pour en traiter l'

obsolescence et les moderniser. Cormoran permettra une automatisation des opérations ainsi

qu'une extension des services pour en faire un véritable réseau multi-missions. Les stations Cormoran seront notamment dotées de la fonction bande X,

— L'augmentation de la capacité du réseau des stations CNES pour faire face à la montée en charge générée par les futurs projets satellites du CNES ainsi que la possibilité de suivre des lanceurs. Ce développement s'effectue sous Maîtrise d'œuvre CNES/DLA/SDS (Sous Direction Sol), puis sera livré aux entités opérationnelles du CNES/DCT/OP (Sous Direction Opération) qui l'exploitera. Le projet CORMORAN s'inscrit dans une vision long terme et vise à fournir au CNES les stations sols dont il a besoin pour les 20 prochaines années au moins. Dans ce contexte, les 3 stations existantes du CNES, appartenant au réseau 2 GHz, seront renouvelées entre 2012 et 2017 dans l'ordre suivant: la station de Kourou (Site 1, Guyane Française), la station de Hartebeesthoek, (Site 2, Afrique du Sud) et la station d'Aussaguel (Site 3, France). Le présent appel d'offre porte sur ces 3 stations, ainsi qu'une 4^{ème} station dont le lieu d'implantation n'est pas encore décidé.

Le présent marché porte sur le système antenne de la station Cormoran, qui en constitue le sous-système principal. » comportant sa qualification et son installation sur site. Il comporte:

— Une tranche ferme couvrant le développement d'un système antenne, son installation et sa qualification sur le site 1, ainsi que la fourniture des moyens de test du "banc station" livré à Toulouse,

— Une tranche conditionnelle 1 couvrant la production du système récurrent ainsi que son installation et sa qualification sur le site 2,

— Une tranche conditionnelle 2 couvrant la production du système récurrent ainsi que son installation et sa qualification sur le site 3,

— Une tranche conditionnelle 3 couvrant la production du système récurrent (dernier site non décidé au moment de la rédaction de ce document).

Dans le cadre de la tranche ferme du contrat, la responsabilité du Contractant porte sur:

— La maîtrise d'œuvre du développement de l'ensemble,

— La gestion de projet et l'assurance produit de l'ensemble,

— Les études d'ingénierie et de définition de chacun des composants du « Système Antenne de la station Cormoran »,

— La fourniture des matériels et logiciels nécessaires,

— La fourniture des interfaces nécessaires,

— La fourniture de lots de rechanges,

— La constitution et la fourniture de la documentation,

— L'intégration de chacun des composants du « Système Antenne de la station » site 1,

— La recette usine de chacun des composants du « Système Antenne de la station » site 1, et des composants du « banc station »,

— Le transport et l'installation du « Système Antenne de la station » sur le site 1,

— Le transport des composants du « banc station »,

— La formation des équipes en charge de l'exploitation et de la maintenance du système,

— La recette site de chacun des composants du « système antenne de la station » site 1,

— La garantie du « système antenne de la station » déployée sur le site 1 et des composants du « banc station ».

Dans le cadre des tranches conditionnelles du contrat, la responsabilité portera sur les points cités ci-dessus (pour le développement du système site 1) à l'exception du « banc station » et à la différence que les phases d'études d'ingénierie et de définition seront allégées dans le cadre de la réalisation de systèmes récurrents.

II.1.5. CPV code(s)

32533000 Satellite earth stations

II.1.6. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.2. Total value of the contract/lot

II.2.1. Total value of the contract/lot

Value: 17 370 300,00 EUR
excluding VAT

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of

1. Critères administratifs et financiers. Weighting 10
2. Critères d'organisation et de gestion de projet. Weighting 25
3. Critères techniques. Weighting 35
4. Critère prix. Weighting 30

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction has been used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

DAJ/AR/IS - 2011.0024108

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

Contract notice

Notice number in the OJ S: [2012/S 013-020861](#) of 20.1.2012

Section V: Award of contract

Contract No: 127535/00

Lot title: Développement du système antenne de la "composante station" du projet Cormoran du CNES.

V.1. Date of conclusion of the contract

20.8.2012

V.2. Information about tenders

V.3. Name and address of the contractor

Official name: Zodiac Data Systems
Postal address: 5 avenue des Andes - CS 90101
Town: Courtaboeuf
Postal code: 91978
Country: France

V.4. Information on value of the contract/lot

Total value of the procurement:
Value: 17 370 300,00 EUR
excluding VAT

V.5. Information about subcontracting

The contract is likely to be subcontracted: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.2. Additional information

VI.3. Procedures for review

VI.3.1. Review body

Official name: Tribunal administratif
Postal address: 68 rue Raymond IV
Town: Toulouse
Postal code: 31000
Country: France
Telephone: +33 562735757
Fax: +33 562735740

VI.3.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Les recours devant le juge et les délais associés sont les suivants:

- Le référé précontractuel: avant la signature de l'acte d'achat par le CNES,
- Le recours pour excès de pouvoir: dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de l'acte contesté. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessous défini, le concurrent évincé n'est plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables,
- Le recours de pleine juridiction: après la signature du contrat, dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

Nota: la requête contestant la validité d'un acte ou d'un contrat peut être assortie d'une demande tendant, sur le fondement des dispositions de l'article L. 521-1 du code de justice administrative, à la suspension des actes attaqués ou de l'exécution du contrat, dans les mêmes délais.

Les renseignements complémentaires concernant l'introduction des recours peuvent être obtenus en s'adressant:

- Au greffe du tribunal administratif,
- Au service de consultation gratuite des avocats (renseignez-vous auprès de la mairie, du tribunal d'instance ou de grande instance),
 - Au bureau d'information du public du Conseil d'État (Conseil d'État, 1, place du Palais-Royal, 75100 Paris Cedex 01, FRANCE. Téléphone: +33 140208080; +33 140208050 (bureau de l'information publique); +33 140208100 (greffe) <http://www.conseil-etat.fr/>.

VI.3.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.4.

Date of dispatch of this notice

6.9.2012